



## ► Mode d'emploi :

**La disposition des logettes en dos à dos associée au paillage assure la production d'un fumier mou compact dans le couloir d'exercice entre les deux rangées de logettes et la production d'un lisier sur le couloir d'alimentation.**

L'éleveur doit entretenir une à deux fois par jour l'arrière des logettes. Cette opération consiste à enlever la litière souillée pour la remplacer par de la paille fraîche disposée à l'avant.

Il est possible de prévoir 1 couloir de paillage, à l'avant de chaque rangée de logettes, ou de mécaniser le paillage si les accès sont adaptés. En l'absence de couloir de paillage, la longueur des logettes face au mur doit être suffisante pour permettre les mouvements de relever et de coucher des vaches laitières (2,60 m).

Pour éviter tout apport de paille sur le couloir d'alimentation, il est conseillé de positionner une séparation pleine à l'avant des logettes centrales.

## ► Options techniques :

Les coûts détaillés précédemment pour 40 et 80 vaches laitières correspondent au schéma standard sans mécanisation du paillage et du raclage et sans couverture de fumière. Ces options ont une incidence sur la main d'œuvre, les investissements et les coûts de fonctionnement.

Le tableau ci-après fait état des options possibles pour ce mode de logement. Il précise l'incidence sur le temps de travail et décrit le coût annuel correspondant aux annuités des investissements (achat d'une pailleuse, d'un racleur, construction d'une fumière couverte) et aux coûts de fonctionnement (utilisation des tracteurs et rémunération du temps de travail).

Options	40 VL		80 VL	
	(€/an)	min/jour	(€/an)	min/jour
Pailleuse	+ 865 à + 1310	- 3	+ 1040 à + 1450	- 4
Racleur hydraulique	+ 1195	- 15	+ 780	- 30
Couverture fumière et zone de transfert	+ 895		+ 1375	



Source : CA 02.

Bâtiment d'élevage

Fiche 06



Source : CA 02

# Logettes dos à dos en conduite mixte avec raclage



## ► Descriptif

### Préconisations bien être :

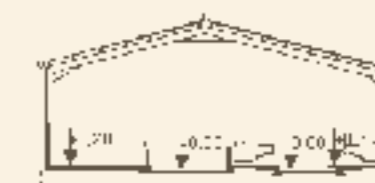
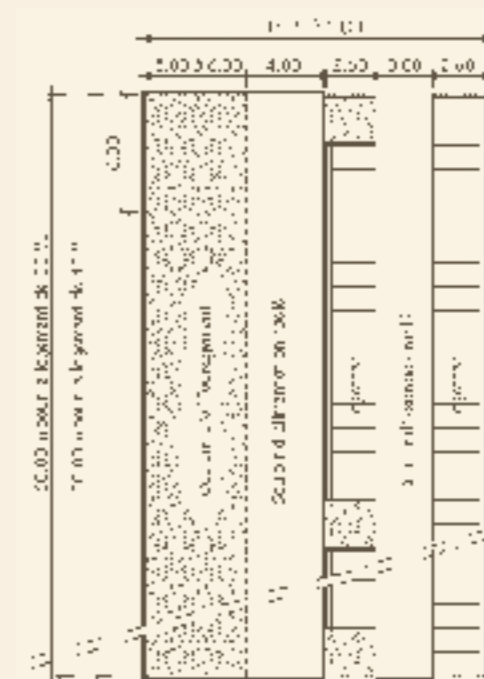
Surface de couchage/animal : 1 logette/VL  
Surface d'exercice/animal : 5,0 m<sup>2</sup>/VL

### Type et quantité de déjections à épandre :

fumier mou compact : 3,4 tonnes/VL/6 mois  
lisier + purin : 7 m<sup>3</sup>/VL/6 mois

### Besoin en paille :

2,0 à 3,0 kg/VL/jour  
Place à l'auge : 0,65 à 0,75 m/VL



## ► Avantages

- Animaux calmes.
- Consommation en paille modérée.
- Obtention de déjections bien distinctes.
- Bonne séparation des fonctions alimentation et couchage.
- Permet de garder un accès uniquement à l'alimentation.

## ► Inconvénients

- Paillage en empruntant le couloir d'exercice.

### CONTACTS :

SERVICE BÂTIMENTS D'ELEVAGE	03 23 22 51 11
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AINES	03 27 47 57 06
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU NORD	03 44 11 44 57
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'OISE	03 21 60 57 56
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PAS-DE-CALAIS	03 22 33 69 93
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA SOMME	03 21 60 57 91
INSTITUT DE L'ELEVAGE - SAINT LAURENT BLANGY	

### REMARQUE

Cette fiche descriptive présente les critères techniques et économiques d'une situation standard. Les éléments décrits doivent être adaptés à chaque situation et ne dispensent en aucun cas de l'intervention d'un conseiller spécialisé en bâtiment d'élevage.

normédia - 03 20 15 99 15

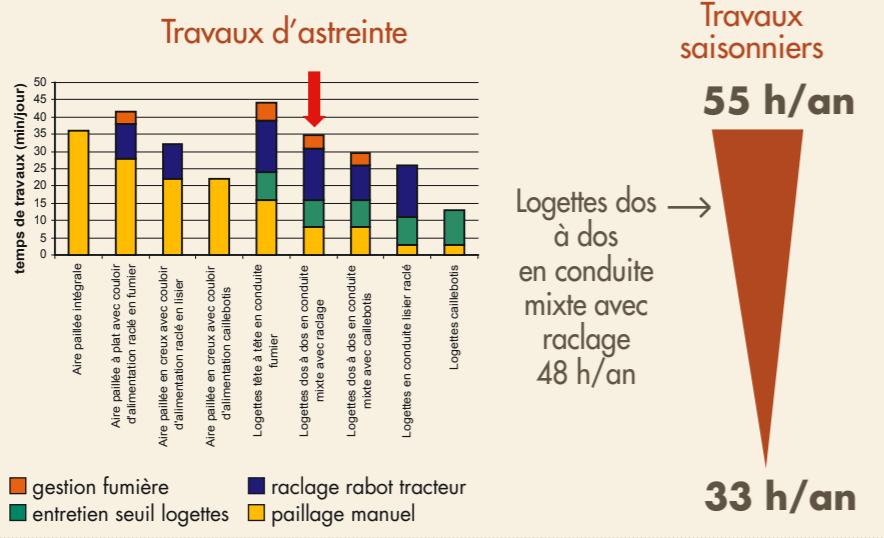




# 40 vaches laitières

# 80 vaches laitières

## Temps de travaux



**Stockage des déjections**

**Stockage des déjections Fumière non couverte avec 3 murs**  
(4 mois de stockage)

- Fumier mou compact 72 m<sup>3</sup>

**Fosse extérieure non couverte**  
(6 mois de stockage)

- Lisier 259 m<sup>3</sup>
- Purin 17 m<sup>3</sup>
- Effluents salle de traite 178 m<sup>3</sup>
- Eaux pluviales souillées 128 m<sup>3</sup>

582 m<sup>3</sup> utiles

**Stockage des déjections**

**Stockage des déjections Fumière non couverte avec 3 murs**  
(4 mois de stockage)

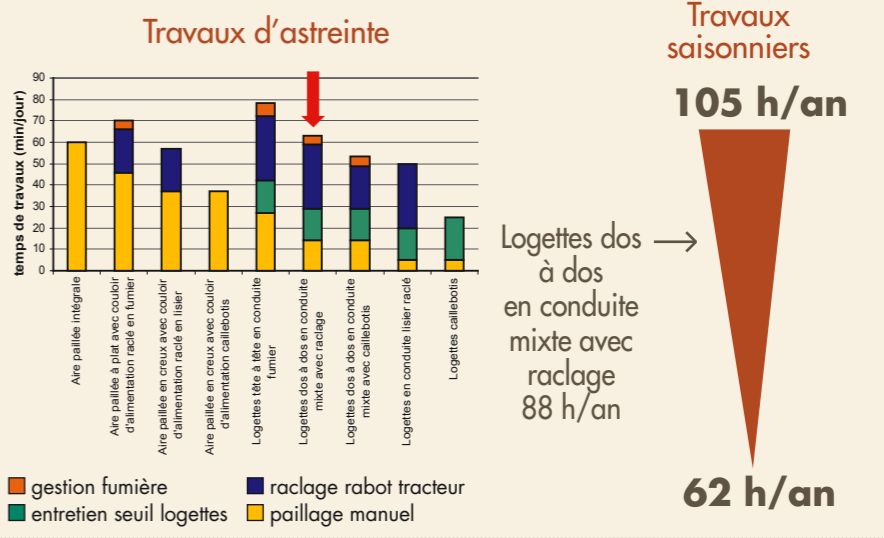
- Fumier mou compact 143 m<sup>3</sup>

**Fosse extérieure non couverte**  
(6 mois de stockage)

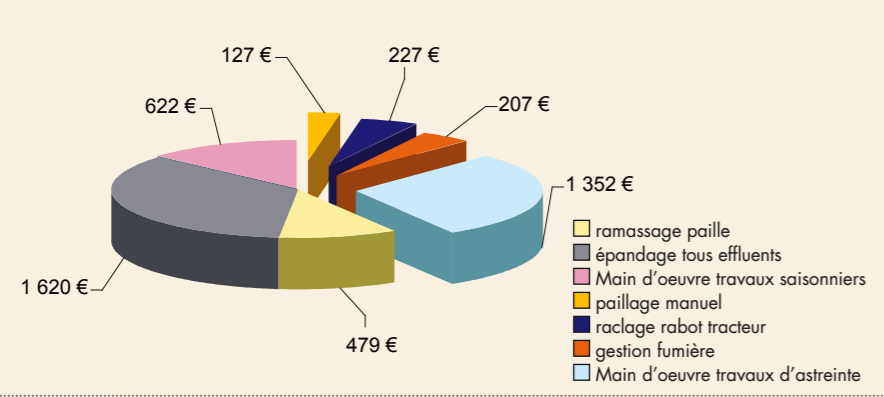
- Lisier 518 m<sup>3</sup>
- Purin 33 m<sup>3</sup>
- Effluents salle de traite 310 m<sup>3</sup>
- Eaux pluviales souillées 214 m<sup>3</sup>

1 075 m<sup>3</sup> utiles

## Temps de travaux



## Coûts de fonctionnement

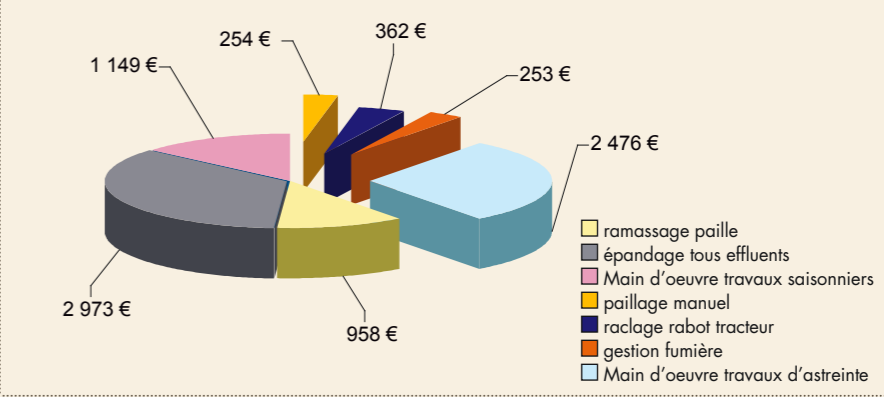


Source : CA 02.

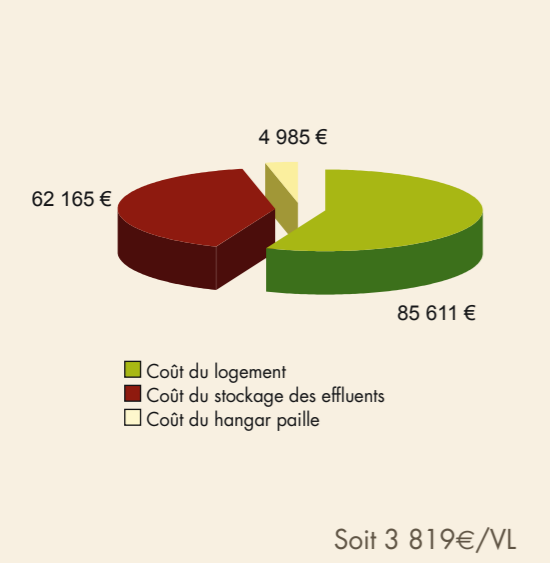


Source : CA 02.

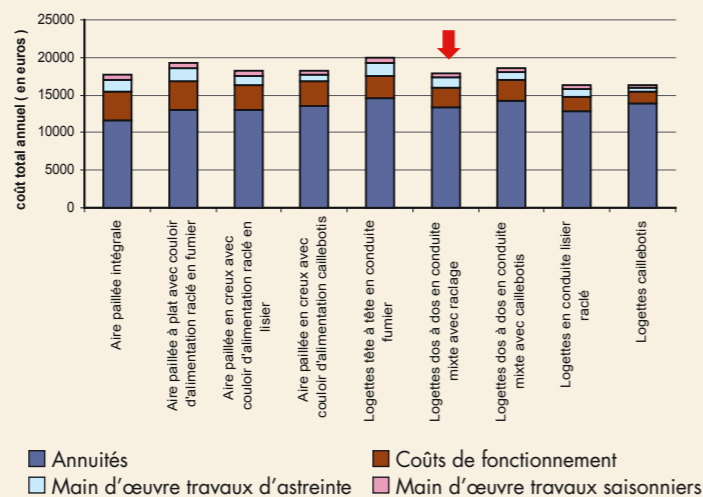
## Coûts de fonctionnement



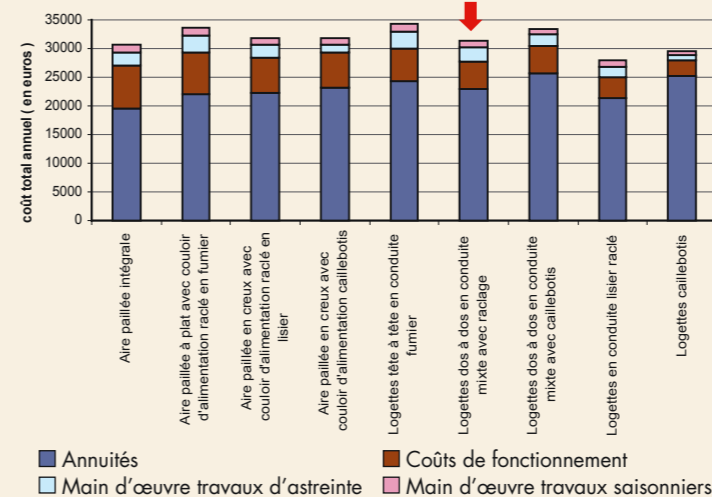
## Investissements



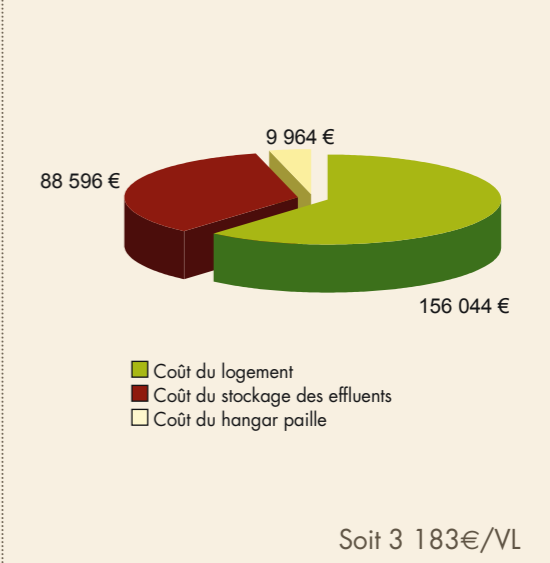
## Coût total annuel



## Coût total annuel



## Investissements



**Temps de travaux**  
Les travaux d'astreinte représentent les tâches journalières non automatisées correspondant à l'entretien du seuil de logettes, au raclage, au paillage et à la gestion de la fumièrre. Ces temps de travaux sont déterminés pour une durée de stabulation de 6 mois. Les travaux saisonniers regroupent ici le temps lié à l'épandage des déjections, au ramassage de la paille.

**Coûts de fonctionnement**  
Les coûts de fonctionnement sont le reflet des tâches d'astreinte et saisonnières. Ils se rapportent à l'utilisation du matériel nécessaire à l'accomplissement de chacune des tâches (amortissement, frais d'entretien...). Le coût de la main d'oeuvre associé aux différents travaux est déterminé sur la base horaire de 13 €/heure.

**Investissements**  
Seuls les investissements liés au logement des animaux et au stockage des effluents et de la paille sont décrits. Les autres postes (salle de traite, stockage des fourrages...) sans incidence sur l'analyse comparative des modes de logement, ne sont pas détaillés.

**Coût total annuel**  
Le coût total annuel est le cumul des coûts de fonctionnement, du coût de la main d'oeuvre et des annuités. Les annuités sont déterminées pour un amortissement des investissements sur 15 ans à un taux de 4 %.